

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2018

Membres en exercice : 14 ; Membres présents : 9 ; Convocation du 3 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit et le neuf juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames CHABANNE Véronique, CHATELET Karine, DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle, RAVOUX Annick, et Messieurs BERGE Roger, CHATELET Jean-Marc, MAIRE Guillaume, PERRADIN Laurent et GAUTHIER Jean-Michel

Membres absents : Messieurs BESSARD Sébastien et CANDELORO Frédéric

Membres excusés : Mesdames SIMONET Chantal (pouvoir à Monsieur GAUTHIER Jean-Michel), BESSARD Virginie (pouvoir à Monsieur PERRADIN Laurent) et Monsieur COMBAZ Pierre

Secrétaire de Séance : Madame DUVILLARD-CHARVAIX Isabelle

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 11 juin 2018.

DELIBERATIONS – DECISIONS DIVERSES

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- décide, après examen des offres reçues, de retenir les entreprises indiquées ci-dessous :
 - o Programme voirie : entreprise SOCAFL (CROTTET 01290) pour un montant total TTC de 29 673,60 € (dont 4 992 € TTC de PATA)
 - o Réfection des fossés : entreprise CHAPELAND (RELEVANT 01990) pour un coût de 1,14 € TTC le mètre linéaire + 84 € par jour pour la signalisation des travaux (longueur du chantier estimée à 2 500 mètres linéaires non continus)
- fixe, à compter du 1^{er} juillet 2018, le tarif de facturation des travaux de désherbage réalisés par l'employé communal, à titre occasionnel, sur les communes voisines et les établissements situés à ROMANS ou les alentours, à 70 € de l'heure
- décide les modifications budgétaires suivantes de virement de crédits afin de régler à la société DARTY, la facture d'un montant total de 100 € TTC, pour la fourniture d'un disque dur externe de sauvegarde dédié au poste informatique de direction de l'école :
Section investissement - Dépenses
 - Compte 21318- opération 209 *accessibilité de la salle polyvalente* - 100 €
 - Compte 2183 – opération 203 *matériel informatique/téléphonie de l'école* + 100 €
- autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention établie entre les communes du RPI ROMANS/SAINT ANDRE LE BOUCHOUX/SAINT GEORGES SUR RENON qui définit l'organisation générale des écoles au sein du RPI : suppression de l'article 12 qui concerne les nouvelles activités périscolaires (NAP), non reconduites à la rentrée de septembre
- autorise le Maire à signer les conventions proposées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain pour les services suivants :
 - o mise à disposition de personnel dans le cadre de missions temporaires : accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, remplacement d'agents sur emplois permanents, vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire
 - o prestation destinée à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs et comptables afin de finaliser la dématérialisation complète des pièces comptables (parapheur électronique)
- valide la nouvelle rédaction des statuts de la Communauté de Communes de la Dombes à compter du

1^{er} janvier 2019 concernant la compétence facultative « Actions culturelles, sportives et d'enseignement » telle que proposée et annule la délibération du 11 juin dernier : les communes membres n'ayant pas la possibilité de s'exprimer sur le volet « financement des intervenants en milieu scolaire dans les classes des écoles situées sur le territoire de la Communauté de communes de la Dombes » dont le retour aux communes a été décidé par délibération à la majorité simple du Conseil communautaire le 17 mai 2018

- décide de ne pas proposer de candidat à la Communauté de Communes pour siéger en tant que délégué auprès du Syndicat des rivières des territoires de Chalaronne

INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil municipal est informé notamment sur les points suivants :

- Début des travaux d'extension et de réaménagement à la salle polyvalente fixé au 28 aout
 - Point sur les consommations budgétaires au 2 juillet 2018
 - Etude sur le projet d'emprunt ou de recours à une ligne de trésorerie
 - Souhait d'amélioration thermique et phonique du bâtiment scolaire constitué des deux classes et de la cantine - aides financières potentielles de l'Etat et du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain SIEA selon la nature des travaux envisagés
 - Informations diverses sur la rentrée scolaire – mise en place de deux services à la cantine scolaire sous réserve du recrutement d'une personne supplémentaire
 - Arrêté préfectoral relatif à l'interdiction de brûlage des déchets verts – une dérogation sera sollicitée
 - Souhait de la Commune d'engager la rétrocession du chemin privé d'un particulier à la Mairie, afin de maintenir la desserte d'une habitation voisine
 - Proposition de convention avec une fourrière agréée pour l'enlèvement de véhicules sur la voie publique – sans suite
 - Vœux à formuler à l'Association des Maires de France section de l'Ain dans le cadre du congrès départemental du 19 octobre : prise en compte systématique des projets de constructions de logements à court ou moyen terme, avant toute décision de fermeture d'une classe, en cas de diminution du nombre d'élèves
 - Devenir des paniers de basket suite à l'arrêt des nouvelles activités périscolaires (NAP) à la rentrée de septembre prochain
 - Concert Cuivres en Dombes en plein air dans le parc du Foyer d'accueil médicalisé Romans Ferrari le 26 juillet à 17 h
 - Course cycliste du 29 juillet – *challenge Michel GAGET*
 - Concours des maisons fleuries été 2018 – informations à suivre du Comité départemental de fleurissement
 - Changement de direction au sein du Foyer d'accueil médicalisé Romans Ferrari et départ du Docteur BOUVET, médecin référent depuis environ 40 ans
 - Création de l'association « Territoires et découvertes » à CHATILLON SUR CHALARONNE
 - Comptes rendus des dernières réunions, des rendez-vous divers, des assemblées générales des associations
 - Rapports divers annuels 2017 consultables en Mairie
 - Parrainage civil du 1^{er} septembre 2018
 - Réunions - divers
 - Commission des bâtiments : lundi 13 aout à 14 h
 - Enlèvement des équipements- nettoyage du local de la vaisselle de la salle polyvalente : jeudi 23 aout à 8 h 30
 - Réunion Maire et adjoints : lundi 3 septembre à 19 h (date à confirmer)
 - Séance du Conseil : lundi 10 septembre à 20 h (date à confirmer)
- Rappel : réunion publique du SCOT de la Dombes le 17 juillet à 20 h (salle polyvalente de VILLARS LES DOMBES)
- Fermeture de la Mairie : du 16 au 20 juillet inclus – en cas d'urgence, le Maire peut être contacté ; absences estivales du Maire et des adjoints

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER